



JSST

Mardi 6 octobre 2015

Retour d'expérience

« le rôle des encadrants
dans le maintien dans l'emploi »

Introduction



- **Rôle essentiel du manager dans l'organisation**



- **Relai de l'employeur en matière de santé et de sécurité**

- Article L.421.1 du Code du travail
- Loi du 11 février 2005



- **Partie prenante de la stratégie RH en matière de maintien dans l'emploi**

- Capacité à intégrer le handicap dans les processus du quotidien
- Capacité à sensibiliser les agents dans la prise en compte du handicap et lors de l'intégration d'un agent TH



- **Encadrant de proximité**

- Définition référentiel encadrement/management du CNFPT
- Rôle déterminant pour la mise en application des décisions des élus grâce à ses équipes sur le terrain
- 1^{er} acteur de santé



I. Les encadrants : relais de la politique RH de la collectivité en matière de santé au travail

■ Les enjeux du maintien dans l'emploi pour les encadrants

- Préserver la santé de leurs agents
- Opportunité de repenser l'organisation du travail au sein de l'équipe
- Opportunité d'acquérir de nouvelles compétences au sein de l'équipe (si reclassement basé sur une réelle démarche compétence)

■ Comment les sensibiliser à cette thématique ?

- » Témoignage d'Eric Rachédi - DRH de Bagneux

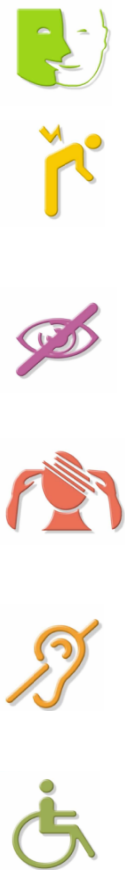
Actions de sensibilisation Bagneux

Jeu de l'interview



Actions de sensibilisation Bagneux

Jeu de l'interview



Actions de sensibilisation Bagneux

Saynète sur l'entretien de reprise



II. Rôle de l'encadrant en matière de maintien dans l'emploi

■ Généralités et focus sur le rôle de tuteur

- Dédramatiser le handicap afin de garantir un cadre et un collectif de travail sécurisant et compréhensif
- » projection film témoignage de Bagneux- agent reclassé
- Au quotidien, accompagner et évaluer l'adaptation de l'agent à son poste de travail
- » projection film témoignage de Bagneux- manager tuteur

■ Focus sur le handicap psychique

- » Intervention du Dr Clément Bonnet
- Importance sur l'encadrement de proximité
 - » Ferme et compréhensif
 - » Sans complaisance mais valorisant
 - » Ancré dans la réalité
- Possibilité de faire appel à un tiers externe ayant une expertise

III. Comment mieux accompagner les encadrants de proximité dans le maintien dans l'emploi afin de préserver leur santé (quelques pistes...)

■ Important de :

- Les laisser exprimer leurs difficultés
- Favoriser les temps d'échanges sur les bonnes pratiques et les témoignages d'expériences réussies
- Intégrer la notion de handicap et de maintien dans l'emploi lors des réunions d'encadrement
- Rappeler les méthodes managériales et les principes de non discrimination
- Si nécessaire, leur apporter une aide voire une aide spécifique (coaching managérial...)
- Solliciter des accompagnements via des organismes tiers pour accompagner l'agent mais également l'encadrement voire le collectif de travail

Conclusion



■ Accompagnement du service Handicap

